



Nombre de membres :
En exercice : 23
Présents : 18
Votants : 23

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : le 17 septembre 2021

Date d'affichage : le 17 septembre 2021

Le vingt-trois septembre deux mille vingt-et-un, sur convocation en date du 17 septembre 2021, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de La Chapelle-Launay se sont réunis dans la salle du Conseil municipal sous la présidence de Monsieur Guillard Michel, Maire

Présents : Soizic Leroux, Daniel Lecomte, Nathalie Flauraud, Stéphane Daufouy, Jean-Paul Huou, Julie Rabinand, Christelle Ardouin, Jean-Claude Bonhomme, Edern Picault, Céline Champenois, Adeline Masson, Guillaume Lafaye, Thibaut Onasch, Marc Guillot, Emmanuel Lemercier, Sophie Maure, Daphnée Blay

Pouvoirs : Eve-Lise Martin a donné pouvoir à Michel Guillard
Yannick Cerclé a donné pouvoir à Daniel Lecomte
Agnès Amorim a donné pouvoir à Céline Champenois
Henriette Legal a donné pouvoir à Soizic Leroux
Elodie Sabathier a donné pouvoir à Sophie Maure

Jean-Claude Bonhomme est désigné secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du C.G.C.T

OBJET : 2021/44 - Adressage de hameaux pour déploiement de la fibre

L'adressage a pour objectif la définition d'adresses normées pour l'ensemble des voies de la commune, qui se voient attribuer une dénomination, et des bâtis qui y sont situés, référencés par un numéro.

Il s'agit également d'un élément essentiel pour le bon fonctionnement de nombreux services, qu'ils concernent les citoyens (secours, prestations à domicile...), les entreprises (fournisseurs d'énergie, services GPS...) ou les collectivités (recensement, gestion des déchets, de l'eau et de l'assainissement, collecte de taxes).

Un adressage est également indispensable pour les communes concernées par un plan de déploiement d'un réseau de fibre optique jusqu'à l'habitant (FTTH). Le raccordement final en fibre optique par un fournisseur d'accès internet nécessite en effet, à la différence du réseau cuivre, que les logements et locaux professionnels soient référencés par le Service National de l'Adresse (SNA) par un numéro HEXACLE, clé d'identification d'une adresse délivrée à partir d'un nom de voie et d'un numéro.

Accusé de réception en préfecture
044-214400335-20210924-202144-DE
Date de réception préfecture : 27/09/2021

Dans le cadre du déploiement de la fibre mené par l'entreprise Axione par délégation du Département de Loire-Atlantique, il est nécessaire d'attribuer à chaque habitation une adresse normée de ce type.

Dans un premier temps l'adressage sera mis en place sur le périmètre correspondant à la première phase du développement de la fibre sur notre commune (Sud du bourg à Villeneuve / Gazeau)

Pour les futures adresses, les principes généraux ci-dessous ont été définis :

-Deux types de numérotation peuvent être envisagées, de type continu ou métrique, c'est la numérotation de type continu qui sera retenue.

-Le maintien du nom des lieudits sera un principe de base afin de maintenir l'identité de ces hameaux

Les lieux devant faire l'objet d'une dénomination ont été présentés en séance sous la forme de cartes. Il s'agit des dénominations suivantes.

Nouvelles voies : Route de la Moricaudais, Impasse de Blanche Couronne, Route de La Quincière, Chemin du Goulet de Mortève

Lieux-dit : La Simonuais, La Barraterais, Beausoleil, Tournebride, Le Landron, Les Mazeries, La Milletrie, La Chicaudais, La Tranchais, La Guyonnière, La Rotte, Bougaye, La Maison Neuve, La Clardais, La Dandorais, La Rousselière, La Petite Sainte-Anne, Villeneuve, Gazeau, La Noë, Les Noël, Le Clos des Noël, La Haie de Maure, La Perdrilais, Les Ferrières

Il reste plusieurs impasses à dénommer en concertation avec les habitants concernés.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité, valide le principe général de dénomination et de numérotation des voies de la commune et de autorise Monsieur le Maire à engager les démarches préalables à la dénomination et la numérotation des voies de la commune.

Fait et affiché à La Chapelle-Launay,
Le 24 septembre 2021

Le Maire Michel Guillard



